

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 14.02.01.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la demande : 16.08.02 Bulletin 02/33.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : MT PACKAGING Société anonyme — FR.

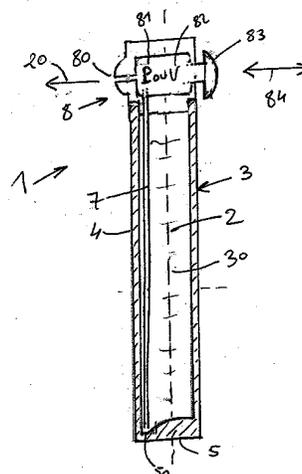
⑦2 Inventeur(s) : CAMPAGNOLO MICHEL.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : PECHINEY.

⑤4 DISTRIBUTEUR DE PRODUIT COSMETIQUE FLUIDE A TUBE PLONGEUR MASQUE.

⑤7 Le distributeur (1) comprend un flacon (3) comprenant une paroi latérale (4), un fond et un orifice supérieur fermé par une tête de distribution (8) solidarisée audit flacon (3), ladite tête comprenant un moyen (81, 82) actionnable manuellement, pour assurer, grâce à un tube (7) plongeant dans ledit produit fluide, l'écoulement dudit produit fluide (2), et est caractérisé en ce que ladite paroi (4) est transparente, et en ce que tout ou partie dudit tube (7) suit ladite paroi (4), typiquement à faible distance et tangentiellement à ladite paroi, de manière à masquer tout ou partie dudit tube (7) et ainsi augmenter l'impression visuelle de transparence du flacon.



FR 2 820 726 - A1

DISTRIBUTEUR DE PRODUIT COSMETIQUE FLUIDE A TUBE PLONGEUR MASQUE

5 DOMAINE DE L'INVENTION

L'invention concerne le domaine des distributeurs de produits cosmétiques fluides comprenant un tube plongeur et une tête de distribution dotée typiquement d'une pompe activable manuellement, de manière à distribuer une dose de produit cosmétique, liquide
10 ou pâteux, à chaque pression manuelle.

ETAT DE LA TECHNIQUE

15 Dans les distributeurs de l'état de la technique, la tête de distribution est nécessairement dotée d'un tube plongeur lorsque le distributeur est utilisé en position verticale avec sa tête placée à sa partie supérieure.

Par contre, le distributeur est évidemment dépourvu de tube plongeur s'il est utilisé, de manière inversée, avec sa tête située au-dessous du niveau dudit produit cosmétique
20 fluide.

PROBLEME POSE

25 D'une part, de plus en plus de distributeurs comprennent un flacon transparent, et cela pour diverses raisons, les raisons d'ordre esthétique ou en relation avec la mode en général, et avec la mode de la transparence en particulier, n'étant pas les moindres de ces raisons. Or, dans les distributeurs selon l'état de la technique, le tube plongeur est sensiblement centré par rapport au distributeur et donc parfaitement visible lorsque le
30 flacon du distributeur est transparent, de sorte que cet élément nuit le plus souvent à l'esthétique générale du distributeur.

D'autre part, il existe une demande permanente de produits à la fois nouveaux et qui se différencient par une esthétique particulière.

L'invention vise à apporter une réponse à ces problèmes dans le cas des distributeurs de produits liquides ou pâteux, typiquement dans le cas de produits cosmétiques.

5

DESCRIPTION DE L'INVENTION

Selon l'invention, le distributeur d'un produit fluide, liquide ou pâteux, typiquement un produit cosmétique, comprend un flacon contenant ledit produit fluide, ledit flacon
10 comprenant une paroi latérale, un fond et un orifice supérieur fermé par une tête de distribution solidarisée audit flacon, ladite tête comprenant, outre un orifice pour l'écoulement dudit produit vers l'extérieur, un moyen actionnable manuellement, typiquement par pression sur un bouton-poussoir, pour assurer, grâce à un tube
15 plongeant dans ledit produit fluide, l'écoulement dudit produit fluide au travers dudit orifice, et est caractérisé en ce que ladite paroi est en matériau transparent, et en ce que tout ou partie dudit tube suit ladite paroi, typiquement à faible distance et tangentiellement à ladite paroi, de manière à masquer tout ou partie dudit tube et ainsi à augmenter l'impression visuelle de transparence du flacon.

20

Ainsi, les distributeurs selon l'invention résolvent les problèmes posés et offrent de nouvelles possibilités à la fois pour diversifier l'offre de produits nouveaux et pour apporter à ces produits une caractéristique hautement distinctive par rapport aux distributeurs connus, et qui renouvèle totalement l'image classique des distributeurs.

25

DESCRIPTION DES FIGURES

Toutes les figures sont relatives à des distributeurs (1) selon l'invention.

30 Les figures 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sont des vues schématiques de ces distributeurs (1) en coupe axiale dans un plan vertical.

Les figures 1a, 2a, 3a, 4a, 5a sont des sections (43) de flacons (3) dans un plan horizontal.

Les figures 6a et 6b sont des sections partielles (44) de flacons (3) dans un plan horizontal.

5

Dans le distributeur des figures 1 et 1a, le flacon (3) comprend une paroi latérale (4) de section cylindrique et le tube (7) longe tangentiellement la paroi (4).

10

Dans le distributeur des figures 2 et 2a, le flacon (3) comprend une paroi latérale (4) de section carrée formée de faces (41) à angle droit, le tube (7) longeant tangentiellement l'angle droit formé par deux faces (41).

15

Dans le distributeur des figures 3 et 3a, le flacon (3) comprend une paroi latérale (4) de section ovale comprenant une rainure axiale (40) dans laquelle le tube (7) est encastré.

Dans le distributeur des figures 4 et 4a, le flacon (3) comprend une paroi latérale (4) de section ronde dans laquelle est formé un canal 42.

20

Dans le distributeur des figures 5 et 5a, le flacon (3) comprend une paroi latérale (4) de section tronconique et le tube (7) longe tangentiellement la paroi (4).

Dans le distributeur de la figure 6, le flacon (3) comprend un épaulement (31) raccordant la tête (8) et la paroi latérale (4) cylindrique ou non.

25

La figure 6a représente une modalité de distributeur (1), dans laquelle la paroi (4) comprend une rainure axiale (40) dont les bords forment des lèvres (400) d'encliquetage pour le tube (7).

La figure 6b représente une autre modalité dans laquelle la paroi (4) est une paroi surmoulée sur un tube, de manière à former un tube surmoulé (70).

30

DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INVENTION

Selon une première modalité de l'invention, ledit tube (7) peut longer ladite paroi (4) à faible distance de cette dernière, typiquement à moins de 10 mm, de préférence à moins de 5 mm, voire contre la paroi elle-même, ledit tube et ladite paroi présentant le même profil de manière à se fondre visuellement, comme cela a été schématisé sur les figures 1, 2 et 5.

Selon une variante de cette modalité, comme illustré sur la figure 2, ladite paroi (4) peut comprendre deux faces latérales (41) faisant un angle droit ou aigu entre elles, et dans lequel tout ou partie dudit tube (7) est placé tangentiellement dans ledit angle aigu.

10

Selon une autre modalité de l'invention, ledit tube (7) peut être encastré dans ladite paroi (4). Ainsi, ladite paroi (4) peut comprendre une rainure axiale (40) dans laquelle est encastré tout ou partie dudit tube (7), éventuellement par clipsage ou encliquetage.

Cette modalité est illustrée sur les figures 3 et 6a.

15 La figure 3 schématise le cas où le tube est simplement placé dans la rainure axiale (40), alors que la figure 6a schématise le cas où la rainure axiale comprend des lèvres d'encliquetage (400), de sorte que le tube, qui peut être un tube souple, peut épouser la forme quelconque de la paroi (4), sans risque de s'écarter de cette paroi.

20 Selon une autre modalité de l'invention, ladite paroi (4) du distributeur (1) peut comprendre dans son épaisseur un canal (42) formant ledit tube, comme illustré sur les figures 4 et 4a. On peut obtenir une telle paroi avec canal par moulage de la paroi avec une aiguille.

25 Quelle que soit la modalité de l'invention, ladite tête (8) peut comprendre soit une pompe P (81) actionnable par pression manuelle, de manière à délivrer un dose dudit produit fluide à chaque pression manuelle, soit une valve V (82) lorsque l'intérieur dudit flacon (3) est sous pression grâce à un gaz propulseur, de manière à délivrer ledit produit aussi longtemps qu'une pression manuelle est exercée sur ladite tête,
30 typiquement sur son bouton-poussoir (83). Comme l'invention n'est pas limitée à un

Explore Litigation Insights

Docket Alarm provides insights to develop a more informed litigation strategy and the peace of mind of knowing you're on top of things.

Real-Time Litigation Alerts



Keep your litigation team up-to-date with **real-time alerts** and advanced team management tools built for the enterprise, all while greatly reducing PACER spend.

Our comprehensive service means we can handle Federal, State, and Administrative courts across the country.

Advanced Docket Research



With over 230 million records, Docket Alarm's cloud-native docket research platform finds what other services can't. Coverage includes Federal, State, plus PTAB, TTAB, ITC and NLRB decisions, all in one place.

Identify arguments that have been successful in the past with full text, pinpoint searching. Link to case law cited within any court document via Fastcase.

Analytics At Your Fingertips



Learn what happened the last time a particular judge, opposing counsel or company faced cases similar to yours.

Advanced out-of-the-box PTAB and TTAB analytics are always at your fingertips.

API

Docket Alarm offers a powerful API (application programming interface) to developers that want to integrate case filings into their apps.

LAW FIRMS

Build custom dashboards for your attorneys and clients with live data direct from the court.

Automate many repetitive legal tasks like conflict checks, document management, and marketing.

FINANCIAL INSTITUTIONS

Litigation and bankruptcy checks for companies and debtors.

E-DISCOVERY AND LEGAL VENDORS

Sync your system to PACER to automate legal marketing.